

## POLITIQUE GROUPE

### SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT RADIOPROTECTION<sup>1</sup>

Tourné vers le service à l'industrie, le Groupe FOSELEV entend offrir des prestations de qualité dans des conditions optimum de sécurité.

Aussi, notre politique SSER a pour objectif principal la protection de la **santé** et de la **sécurité** de notre personnel permanent et d'appoint, ainsi que la protection de l'**environnement**.

Nous visons ainsi l'**amélioration continue** de nos résultats à travers l'application de notre système de management, basé sur les référentiels ISO 9001, MASE et CEFRI.

Je m'engage personnellement à impulser une **volonté de progrès** à l'ensemble du personnel de la société et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette politique pour :

- Assurer une veille réglementaire et appliquer la réglementation en vigueur,
- Maintenir aussi bas que possible les expositions aux rayonnements ionisants pour tout le personnel (intérimaire et sous-traitant compris) et respecter la réglementation en matière de radioprotection.
- Lutter contre l'alcoolisme et les drogues sur les lieux de travail,
- Former le personnel au poste de travail ainsi qu'à la sécurité,
- Identifier, analyser et maîtriser les risques inhérents à notre activité,
- Analyser les accidents du travail afin d'éviter leur renouvellement,
- Informer le personnel des modalités de mise en œuvre du droit de retrait,
- Limiter l'appel au personnel d'appoint dans la limite de nos capacités d'encadrement,
- Maîtriser la sous-traitance.

Pour rendre cette politique efficace et dynamique, chaque personne de la direction et de l'encadrement doit avoir comme souci permanent, quel que soit le but de ses visites sur chantier, de **veiller à la sécurité du personnel**, à la santé, aux conditions de travail et à la protection de l'environnement.

D'autre part, je demande au personnel exécutant de **signaler les situations dangereuses**, incidents ou presque accidents observés afin de les analyser pour définir des actions et ainsi éviter la survenue d'un accident.

Cette volonté implique un **concours actif et permanent de l'ensemble du personnel** ainsi que du service Qualité Sécurité Santé et Environnement qui a pour mission essentielle de veiller au fonctionnement de notre système de management et de le rendre le plus performant possible.

**C'est en avançant tous dans le même sens que nous atteindrons nos objectifs.**

Henri BRIERE  
P.D.G



1) Le domaine Radioprotection s'applique pour les sociétés suivantes : CIMAT - SIREM - CSMR - CIMAT SARTEC - FOSELEV AGINTIS